

Collectif SOS Forêt du Sud

sosforetdusud.wordpress.com

sosforetdusud@gmail.com



Marseille, le 15 mars 2014

**Monsieur le Directeur Général
Caisse des Dépôts et Consignations
56 rue de Lille, 75007 PARIS**

Objet : Centrale biomasse E.ON de Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Pj : Motion des collectivités Luberon-Lure

Liste des membres du collectif SOS Forêt du Sud au 15 mars 2014

Monsieur le Directeur Général,

Connaissant et appréciant votre attachement au développement durable, nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes relatives au projet E.ON de Gardanne.

Alors que le principe d'utilisation de la biomasse pour produire localement à la fois chaleur et électricité correspond au développement durable que nous soutenons, nous considérons qu'il est totalement dévoyé dans le présent projet. En effet :

- la démesure de cette installation est telle que la matière première (850 000t/an de bois) devrait être, pour une moitié importée et pour l'autre prélevée dans un rayon de 400Km. Le tout étant acheminé par camion,
- cela entraînerait inexorablement la ruine de certains massifs forestiers et de leur biodiversité, ainsi qu'un déséquilibre structurel du marché bois au détriment des très nombreuses installations locales actuelles de biomasse (plus d'une centaine) situées dans le périmètre de prélèvement. Cela entraînerait également la déstructuration de la filière bois d'œuvre, par l'arrêt des opérations sylvicoles nécessaires (éclaircies, sélections, amélioration des peuplements) et la ruine des petits scieurs locaux.
- le rendement énergétique de l'installation serait de 30 à 40%, alors qu'il atteint de 60 à 70% pour d'autres installations utilisant la cogénération, non prévue dans ce projet. Cela engendrerait un gaspillage inacceptable de la ressource bois,
- les rejets de cette installation conduiraient à des pollutions diverses, néfastes pour les populations riveraines et en contradiction avec les injonctions et condamnations européennes sur la qualité de l'air particulièrement médiocre dans cette zone,
- le bilan financier de l'opération n'est équilibré que par des apports conséquents de fonds publics sous diverses formes, fragilisant ainsi sa pérennité à moyen/long terme,
- les engagements initiaux d'E.ON sur la préservation des emplois, principal argument avancé pour justifier le projet, ne sont d'ores et déjà pas respectés. Ce qui a entraîné la colère des syndicats, la grève et l'arrêt de l'usine depuis plusieurs semaines.

L'ensemble de ces éléments nous amènent à considérer que ce projet va à l'encontre du développement durable. Il semblerait particulièrement déplacé que la Caisse des Dépôts et

Consignations contribue au financement de ce projet étant donné l'impact désastreux qu'il aurait sur les nombreuses installations locales existantes et satisfaisantes de biomasse, par ailleurs financées par la CDC dans le cadre du programme « Mille chaufferies ». Nous avons été informés que plusieurs collectivités craignent déjà de ne pas pouvoir assurer l'approvisionnement prévu pour leur chaufferie, leurs fournisseurs ayant préféré signer des contrats avec E.ON. D'autres communes ont renoncé à réaliser des chaufferies de taille modeste, convaincues qu'avec l'arrivée d'E.ON sur le secteur elles ne pourront plus assurer l'approvisionnement à long terme à un prix raisonnable et stable.

Pour ces raisons, nombre de collectivités ont adopté des motions dénonçant le projet d'E.ON (voir le site sosforetendusud.wordpress.com). A titre d'exemple, vous trouverez ci-joint, la prise de position des collectivités du territoire Luberon-Lure, présentée en conférence de presse en décembre 2013. Le Parc Naturel Régional des Baronnies, les Communautés des Communes de Moyenne Durance et du Haut Verdon ainsi qu'une vingtaine de communes ont fait de même.

L'inquiétude que la mobilisation du bois nécessaire au fonctionnement d'E.ON engendrerait d'importants conflits d'usage est également partagée par la Fédération Nationale des Communes Forestières dans sa Lettre d'information de décembre 2013 et par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans la Vœu adoptée par l'Assemblée plénière le 21 février 2014.

En conséquence nous avons et allons introduire plusieurs recours juridiques tendant à l'annulation des autorisations d'exploiter cette unité.

Avec le soutien de nombreuses collectivités territoriales, nous avons récemment constitué un collectif regroupant associations de niveaux national, régional et local, des syndicats à l'ONF, des organismes de la filière bois et de nombreuses personnes sur les territoires de la zone de prélèvement du bois. Le nombre et la diversité des membres s'accroissent rapidement. Vous en trouverez, ci-jointe, la liste au 15 mars 2014

Des manifestations, des articles de presse nationale et locale, des émissions radiophoniques ont déjà été réalisés. D'autres, de niveaux interrégional et national, sont en préparation.

Nous tenions à vous en informer à l'heure où, probablement, E.ON cherche à mettre au point le financement de cette opération.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations et une éventuelle rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif,

signé

Pierre Calfas
Président de France Nature Environnement
des Bouches du Rhône
fne13.pierrecalfas@gmail.com
28 rue St Sournin, 13001 MARSEILLE

Membres du collectif « SOS Forêt du Sud » au 15 mars 2014

- **ADSB - Association Développement Sud de Bouc Bel Air.**
- **ALNP - Association de lutte contre les nuisances et les pollutions.**
- **Amis de la Terre 13**
- **ARC Environnement**
- **ATTAC Gardanne Bassin Minier.**
- **CEPG - Convergence Ecologique du Pays de Gardanne.**
- **Cèze et Ganière**
- **CGT FORÊT 13.**
- **CIQ Gardanne Ouest.**
- **Collectif de Citoyens Viganais Atterrés et Révoltés**
- **Collectif SOS Forêt 04 – Non à E.On**
- **Collectif SOS Forêt – Stop Gardanne 05**
- **Collectif SOS Forêt 13**
- **Collectif SOS Forêt 83**
- **Convergence Citoyenne pour une Transition Energétique**
- **CVGG - Collectif de Vigilance Gaz de Gardanne.**
- **ECOPOLENERGIE**
- **Embrun Ecologie**
- **EPI - Etudes Populaires et Initiatives**
- **Fédération Départementale des Communes Forestières 05**
- **France Nature Environnement 04**
- **France Nature Environnement 06**
- **Hautes Alpes Nature Environnement (France Nature Environnement 05)**
- **France Nature Environnement 13**
- **France Nature Environnement 83**
- **France Nature Environnement 84**
- **Informations pour la Défense des Animaux et de l'Environnement**
- **La Forêt Jardinée.**
- **LPO – Ligue de Protection des Oiseaux 05**
- **Mountain Wilderness**
- **Qualité de la Vie en Haute Provence**
- **SAPN Société Alpine de Protection de la Nature**
- **SNUPFEN Solidaire PACA**
- **Volontés Citoyennes**